

SORA

Specific Operations Risk Assessment

1. Contexte

Dans le cadre de la réglementation européenne effective au 1^{er} janvier 2024 :

- Scénarios standard (STS)
- Evaluation Pré-définie des Risques (PDRA)

Les PDRA sont des documents publiés par l'EASA qui facilitent l'évaluation spécifique des risques opérationnels (SORA). Ainsi, les opérateurs de drones ne doivent réaliser que la documentation nécessaire pour satisfaire les objectifs de sécurité indiqués.

- **Evaluation Spécifique des Risques Opérationnels (SORA)**

S'il n'y a pas de Scénario Standard ou de PDRA adapté aux besoins des opérations, il faut réaliser une évaluation des risques (au sol et en vol) et définir des mesures de sécurité adaptées au titre de l'article 12 du règlement (UE) 2019/947.

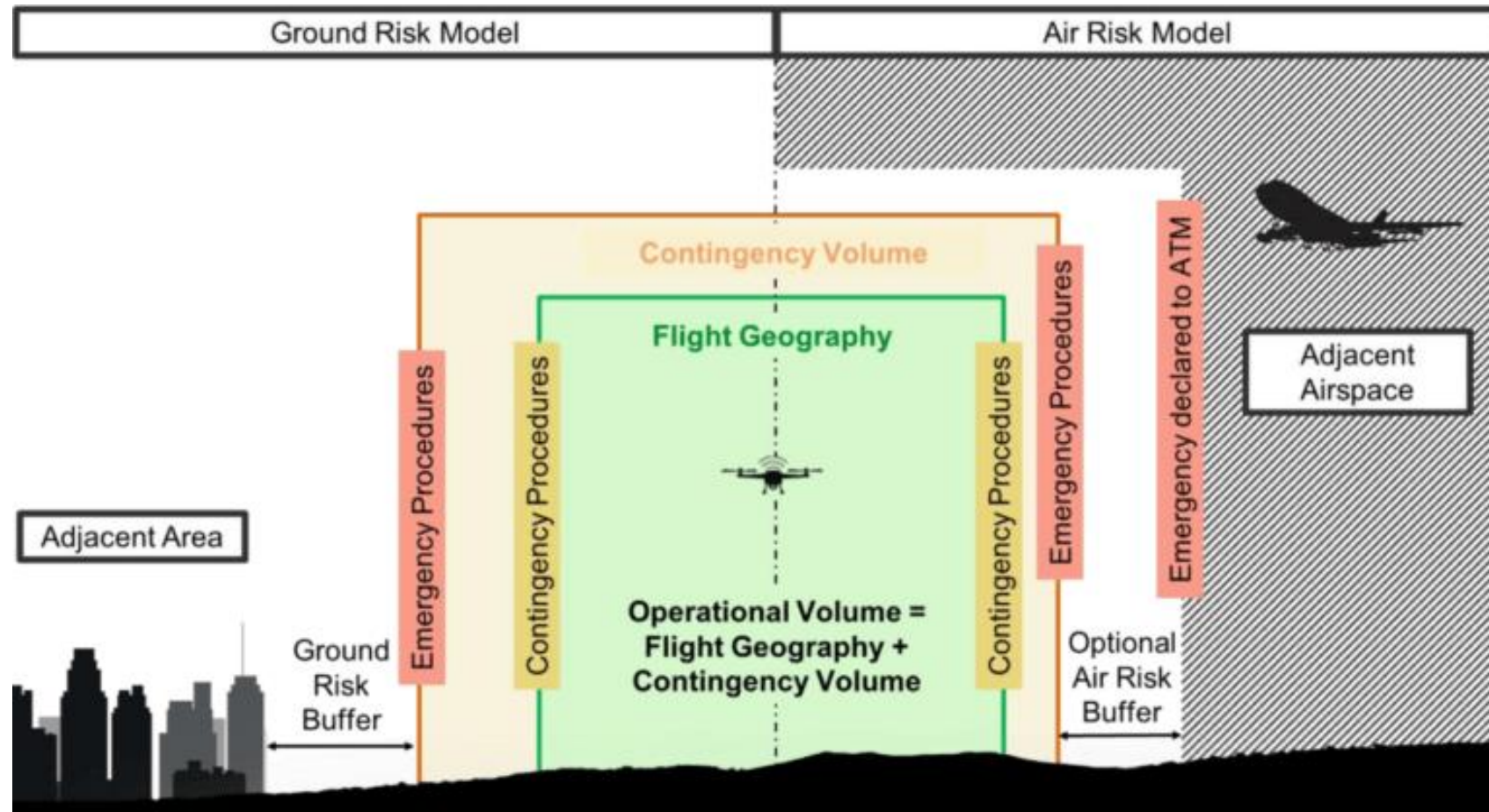
2. Principes

1. Collecte des paramètres de la mission
2. Identification des zones à distance
3. Déplacement sur zones : Analyse de l'environnement
4. Risques à proximité : aérien, obstacles, reliefs
5. Etablir liste des interlocuteurs : Responsable projet du client, services de l'état, gestionnaire des espaces terrestres et aériens.
6. Informations préalables vers la DSAC et/ou DGAC
7. Collecte des données techniques : UAS, système, protocole de sécurité, ERP
8. Rédaction du CONOPS
9. Déploiement des 10 étapes SORA (*slide suivante*)
10. Evolution du Manex
11. Rédaction de l'autorisation d'exploitation F1/F2/F3 (Cerfa)
12. Envoi pour une 1ère analyse vers les autorités : dsac-autorisations-drones-bf@aviation-civile.gouv.fr

3. Méthode

- Étape 0 : informations préliminaires
- Étape 1 : Con Ops, décrivez votre opération (définition du vol : ex horaire, hauteur, typologie...)
- Étape 2 : chiffrez votre risque au sol, dit "GRC" (Ground Risk class)
- Étape 3 : trouvez des mesures à appliquer pour réduire votre GRC
- Étape 4 : évaluez votre risque aérien, dit "ARC" (Air Risk Class)
- Étape 5 : trouvez des mesures à appliquer pour réduire votre ARC, OPTIONNEL
- Étape 6 : mettez en place des mesures tactiques pour respecter les exigences de performance, dits "TMPR" (Tactical Mitigation Performance Requirements)
- Étape 7 : le risque final de votre opération, dit "SAIL" (Specific Assurance and Integrity Levels)
- Étape 8 : les objectifs de sécurité opérationnelle, dits "OSO" (Operational Safety Objectives)
- Étape 9 : n'oubliez pas les zones adjacentes
- Étape 10 : instructions et informations supplémentaires

Risque sol / air



4. Objectifs

Délivrer un rapport de sécurité qui inclus :

- CERFA https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Form_demande_AE_FRA.pdf
- ConOps
- Manex
- SORA
- Manuel d'entretien et d'utilisation du drone

Effectuer une mission en toute sécurité avec approbation des autorités selon la législation en vigueur.

5. Source documentaire

- **DGAC Catégorie Spécifique**

<https://www.ecologie.gouv.fr/exploitation-drones-en-categorie-specifique>

Webinar https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Webinaire_SORA_nov%202022.pdf

- **Ministère de la transition écologique - Guide la SORA**

[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide de mise en oeuvre SORA.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_de_mise_en_oeuvre_SORA.pdf)

- **EASA**

<https://www.easa.europa.eu/en/domains/civil-drones-rpas/specific-category-civil-drones/specific-operations-risk-assessment-sora>

- **Contacts de toutes les préfectures**

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Contacts_drones_prefectures.pdf

4BOT

SPÉCIALISTE DRONES PRO

- Drones & caméras
- Logiciels
- Réglementation & homologation
- Centre de formation
- Service de location
- Conseils personnalisés
- Bureau d'études
- Service après-vente

<https://www.abot.fr/>

contact@abot.fr

[02.35.00.38.80](tel:02.35.00.38.80)

